

NOMBRE DE COMMUNES :	30
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS :	60
NOMBRE DE PRÉSENTS :	42
NOMBRE DE POUVOIR :	5

COMPTE RENDU DU 8 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le 8 février à 18h30, le COMITÉ SYNDICAL dûment convoqué le 2 février 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud à St Vincent de Tyrosse sous la présidence de Monsieur Francis BETBEDER.

Étaient présents : M Taillade, M Dauga, Mme Medda, M Pérez, M Hernandez, M Bouyrie, M Vatavarian, M Laborde, M Guillamet, M Benoist, Mr Lapeyre, Mme Counilh, M Pascouau, M Moustié, M Dubearnes, M Bayens, M Tollis, M Brethous, M Darrigade, Mme Jay, M Lastra, M Latour, M De La Riva, Mme Dartiguemalle, M Rospars, M Diriberry, M Libier, M Bélestin, Mme Garate, Mme Cazalis, M Garat, M Betbeder, M Gelez, M Romain, M Coelho, Mme Bergeroo, M Darets, M Bellocq, M Périaud, Mme Charpenel, Mme Gonsette, M Jammes.

Ont donné pouvoir : M Joie à Mme Medda, M Remazeilles à M Lasrtra, M Larrodé à M Betbeder, M Destribats à M Darets, M Bouhain à Mme Charpenel.

Absents : Mme Audouy, M Castel, M Cas, M Labaste, Mme Evene, M Ducamp, M Bellanger, M Forgues, M Lazudinet, M Lard, M Brédé, Mme Giraudo, M Langouanère.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Cazalis

ORDRE DU JOUR :

ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation compte – rendu du 14 décembre 2020
2. Débat d'orientation budgétaire

1. Approbation compte – rendu du 14 décembre 2020

Vote à l'unanimité

2. Débat d'orientation budgétaire

Le comité syndical prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2021

Interventions : Mr Bouyrie, Mme Charpenel, Mr Jammes, Mr Latour, Mr Bréthoux, Mr Taillade

Mr Bréthoux qu'est-ce qui peut faire basculer le montage financier ?

Mr Betbeder/ Mr le Directeur : Les services ont des situations financières saines qui leur laissent des capacités d'investissement importantes. Les simulations financières présentées ce soir démontrent qu'avec une stagnation des redevances (prix et consommation) avec une augmentation des dépenses de fonctionnement, les indicateurs financiers restent bons. Les investissements sont importants et nous avons du mal à réaliser les opérations prévues sur l'année. Beaucoup d'opérations à préparer et à suivre dans l'année, nous ne sommes pas en capacité à suivre plus de projets. En conclusion, il n'y a pas à s'inquiéter sur les finances des services mais à porter une attention particulière à l'augmentation de la ressource en eau et à l'amélioration de la collecte assainissement.

Mme Charpenel : Y a-t-il moyen de remédier au comportement des usagers qui ouvrent les trappes du réseau assainissement lors des fortes précipitations ? IL faudrait faire de la pédagogie expliquer les impacts sur le réseau et les stations mais aussi de la répression. Quelles ont les mesures coercitives à mettre en place quels moyens avons-nous ?

Mr Betbeder/ Mr le Directeur : IL faut effectivement expliquer pourquoi on sépare les eaux et les conséquences qu'il peut y avoir avec l'ouverture des branchements notamment la saturation du réseau en aval. Nous avons rencontré sur le terrain différentes situations ouverture branchement, refoulement des rabattements de nappe dans le réseau... Le service peut faire appliquer les dispositions du règlement de service et le maire exercer son pouvoir de police.

Mr Taillade exprime son inquiétude sur la problématique des eaux de remontée de nappe et les conséquences sur le service.

Mr le Directeur : pour l'instant les conséquences ne sont pas quantifiables mais il y a des surcoûts électriques, un vieillissement prématuré des groupes de pompage, une mobilisation des agents, des rejets dans le milieu superficiel, une dégradation du traitement, une gestion des abonnés en colère...

Mr Bouyrie : demande à ce que le service avec son ingénierie travaille à remédier à cette problématique de continuité du service de collecte. Plusieurs administrés ne peuvent plus se servir de leurs sanitaires

Mr Jammes : Même problème sur Vieux-boucau, la commune a mandaté un bureau d'études pour trouver des solutions

Mr Laborde : il faut regarder le problème de façon globale à l'échelle du bassin versant la moindre modification peut avoir un impact sur l'aval. Une première approche en comité territorial avec le syndicat de rivières a été réalisé.

Mr le Président / Mr le Directeur : Actuellement les réseaux peuvent être saturés dans des points particuliers, il s'agit des eaux de nappe qui rentrent dans le réseau soit par une action volontaire soit par infiltration. Les groupes de pompage tournent 24H sur 24 le réseau est à sa capacité maximale.

Une étude des branchements devra être menée ainsi que la recherche de solutions pour qu'une telle situation qui risque de se reproduire n'impacte pas les abonnés de l'assainissement.

Mr Latour : Le syndicat vu sa situation financière saine pourrait utiliser une partie de ses excédents pour annuler une partie de la facture d'assainissement des personnes concernées par les problèmes de collecte.

Ordre du jour épuisé, séance levée à 20H30